

Quelque part dans l'est de la France, en Moselle, loin de la Bretagne, des employés d'une entreprise internationale, consortium de sociétés et d'actionnaires européens, décident de prendre **une photo de groupe pour fêter Noël** : coiffés de bonnets rouges jusque là signe de reconnaissance du Père Noël, ils sourient à l'objectif quand des camionnettes de gendarmerie surgissent... Prévenus par un appel courageusement anonyme,

la gendarmerie intervient pour disperser ce qui a tout l'air

, selon elle,

d'un attroupement séditieux

: les bonnets rouges, désormais, font peur à une République qui, depuis plusieurs mois, ne sait pas toujours comment réagir à ce mouvement apparemment surgi de nulle part, comme le retour d'une vieille colère qui a longtemps cheminée dans les esprits.

Pourtant, ce n'était là, bien loin des terres d'Armorique, qu'une pause festive dans le travail : **les employés sont ceux de l'entreprise... Ecomouv'**

, celle-là même qui est chargée de percevoir cette fameuse écotaxe aujourd'hui suspendue et qui, désormais, attend des jours meilleurs pour poursuivre ses activités ! Ironie du sort...

Le plus frappant et, disons-le, le plus inquiétant dans cette affaire mineure (je parle évidemment de la photo de groupe...), c'est la réaction de l'officier de gendarmerie dépêché sur les lieux : « **Ils n'ont pas réfléchi**

», a-t-il déclaré en parlant des salariés de l'entreprise... Et d'ajouter que **ces employés auraient dû prévenir les autorités de leur initiative, de cette photo de groupe**

! Ainsi, désormais, à suivre le raisonnement de cet officier, tout attroupement de quelques dizaines de personnes peut être assimilé à une manifestation, sans doute forcément factieuse... Le quotidien

Ouest-France

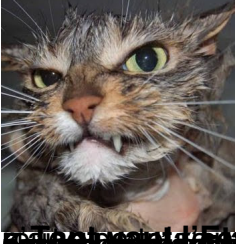
voyait dans cette anecdote l'équivalent «

d'une tirade du Père Ubu, d'une nouvelle d'Alphonse Allais ou d'un sketch radiophonique de Pierre Dac et Francis Blanche

» : j'y vois, quant à moi,

la preuve d'une forme de paranoïa de l'Etat républicain qui croient voir des bonnets rouges partout

, comme dans un mauvais cauchemar populiste... Faudra-t-il, demain, demander une autorisation à la préfecture, à la gendarmerie ou à la mairie, pour chaque photo de groupe, déplacement scolaire ou visite groupée des rues d'une ville ? Va-t-on étendre le principe de précaution à la moindre circulation ou station de plus de trois personnes sur la voie publique ? Certains penseront que j'exagère : j'aimerais aussi le penser, mais je ne suis pas sûr d'exagérer, malheureusement...



Le blog de Jean-Philippe Chauvin est un blog de partage de photos et de vidéos de chats et de chiens. Le blog est hébergé sur le site de Jean-Philippe Chauvin.